



DÉLIBÉRATION

Aménagement du centre-ville du Palais-sur-Vienne - Missions de maîtrise d'oeuvre (conception) et études préliminaires - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre Limoges Métropole et la commune du Palais-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 23 Février 2024

Délibération du 15 février 2024



DEL_20240215_VOIR_17_4_AMENAGEMENT_CENTRE_VILLE_LE_PALAIS.pdf
(.pdf, 224,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**